



DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU 1^{er} TRIMESTRE 2023

Une fillette violée en commune Buraza, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} janvier 2023 indique qu'en date du 20 décembre 2022, vers 18 heures, sur la colline Mahonda, commune Buraza, province Gitega, O. M., âgée de 13 ans a été violée par Elvis Irakoze, âgé de 27 ans et Vianney Tuyihimbaze, âgé de 23 ans. Selon des sources sur place, la victime venait seule d'une boutique pour acheter des vivres quand ces malfaiteurs l'ont violée et l'ont menacée de la tuer une fois elle refusait l'acte ou si elle criait. Selon les mêmes sources, la victime a révélé à ses parents ce qui s'était passé et ces derniers l'ont vite transportée à l'Hopital Ntita de la commune Gishubi pour des soins médicaux. Le lendemain, les présumés auteurs ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune Buraza avant d'être transférés à la prison centrale de Gitega.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} janvier 2023 indique que dans la nuit du 31 décembre 2022, sur la colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, Marie Chantal Uwimana, âgée de 36 ans, commerçante, a été battue et blessée au niveau du visage par Eric Ndayisenga alias Rumami, âgé de 34 ans, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, Eric Ndayisenga avait volé une somme de 20 mille fbu à Marie Chantal et lorsqu'elle lui demandait son argent elle a été battue. Selon les mêmes sources, la victime s'est fait soigner la même nuit au centre de santé Gatara tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une femme violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 janvier 2023 indique qu'en date du 7 janvier 2023, vers 21 heures, sur la colline Kanyange, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Léocadie, âgée de 47 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassée à l'aide des gifles et des bâtons au niveau des côtes par son mari, Frédéric Ntazina, membre du même parti, âgé de 50 ans. Cette victime a été conduite au CDS Kanyange pour des soins médicaux. Selon des sources sur place, ce n'est pas la première fois que cette femme ait subi des violences de son mari. Selon les mêmes sources, l'administration communale a déjà convoqué Frédéric.

Une fille violée en commune et province Kirundo

En date du 12 janvier 2023, sur la colline Kavogero, commune et province Kirundo, C.I., âgée de 14 ans, écolière en 5^{ème} année à l'ECOFO Murama, a été violée par son enseignant, Dieudonné Rugamba. Selon des sources sur place, cette victime a été conduite à l'hôpital Kirundo pour y bénéficier des traitements médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du parquet de Kirundo.

Une femme violée en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 janvier 2023 indique qu'en date du 27 décembre 2022, sur la colline Rupfunda, commune et province Kirundo, A.U., mère de 3 enfants, a été tabassée et blessée au niveau de la tête par son époux Niyonkuru. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir mis au monde seulement des filles. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a pris fuite vers l'endroit inconnu tandis que la femme a été conduite au CDS Kirundo pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune Bugendana, province Gitega

En date du 18 janvier 2023, vers 16 heures, sur la colline Runyeri, zone Bitare, commune Bugendana, province Gitega, D.M., âgée de 12 ans, élève en 5^{ème} année à l'ECOFO Migina, a été violée par Enock Kennedy Ndiokubwayo, âgé de 16 ans. Selon des sources sur place, la victime était avec trois autres enfants à la recherche du bois de chauffage quand Enock est venu les intimider disant que les eucalyptus qu'ils ramassaient appartenaient à son père. Par après, ces trois enfants se sont enfuis tandis que Darlène a été capturée par Enock et l'a violée. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'Hôpital Cunywe pour des soins médicaux et le lendemain, les parents de la victime ont porté plainte chez un OPJ. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de Bugendana.

Une femme violée en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2023 indique qu'en date du 9 janvier 2023, vers 15 heures, sur la sous-colline Kagari, colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, P., enceinte, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 39 ans, a été violée par Gordien, bûcheron, membre du même parti, âgé de 38 ans. Selon des sources sur place, cette femme était allée dans un boisement pour chercher du bois de chauffage où Gordien était en train de couper des arbres servant de braises. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et des gens qui sont intervenus ont conduit la victime au CDS Gikombe tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de police où il a passé une semaine avant d'être transféré au cachot du commissariat provincial en date 17 janvier 2023.

Une personne blessée en commune et province Kayanza

En date du 17 janvier 2023, vers 19 heures, au quartier Mukoro, commune et province Kayanza, Adelin Ndayishimiye, enseignant, âgé de 38 ans, a été blessé au niveau de la tête par sa femme, Francine Ndayisaba, âgée de 38 ans. Selon des sources sur place, cet enseignant préparait des leçons à dispenser le lendemain quand sa femme a fait irruption au salon avec un gros caillou dans les mains qu'il a jeté sur lui. Selon les mêmes sources, en date du 19 janvier 2023, Francine

Ndayisaba a été arrêtée et conduite au cachot communal Kayanza sur l'ordre de Gilbert Nyandwi, administrateur communal. Rappelons qu'Adelin et sa femme ne s'entendaient pas et une affaire de divorce est pendante au tribunal de grande instance de Kayanza.

Quatre fillettes violées en commune Rutegama, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2023 indique qu'en date du 15 janvier 2023, sur la colline Munanira I, commune Rutegama, province Muramvya, M.R. B., âgée de 3 ans, B.I., âgée de 3 ans, L.I., âgée de 3 ans, et R. R., âgée de 4 ans ont été violées dans une maison en construction par Jean Marie Ngendakumana, âgé de 26 ans, travailleur domestique. Selon des sources sur place, les victimes étaient en train de jouer ensemble près de leur domicile quand le présumé auteur leur a donné un beignet de 200 fbu chacune avant de les amener dans cette maison en construction pour les violer. Jean Marie Ngendakumana a été surpris par un travailleur qui amenait du sable dans cette maison et a alerté les voisins. Selon les mêmes sources, Jean Marie Ngendakumana a été immédiatement ligoté et conduit au cachot de la police judiciaire à Muramvya tandis que ces fillettes ont été conduites à l'hôpital de Kibimba.

Une fillette violée en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 janvier 2023 indique qu'en date du 18 janvier 2023, vers 15 heures, sur la sous-colline Nabubu, colline centre-ville, commune et province Bubanza, N. N., âgée de 4 ans, a été violée chez elle par Alexis Ntahomvukiye, cultivateur quand ses parents étaient aux champs. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au Centre Seruka de Bujumbura Mairie en date du 19 janvier 2023. Selon les mêmes sources, en date du 23 janvier 2023, la mère de cette victime a porté plainte au Parquet de Bubanza mais le présumé auteur avait déjà pris le large.

Une fillette violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 23 janvier 2023, vers 11 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, C., âgée de 14 ans, travailleuse domestique, a été violée par Egide, âgé de 28 ans, conducteur de taxi-moto, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime était avec Egide à la maison quand sa femme était aux champs. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours, des voisins ont alerté la police qui est intervenue en arrêtant Egide tandis que la victime a été conduite à l'hôpital Buhiga pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 janvier 2023 indique qu'en date du 20 janvier 2023, vers 22 heures, sur la colline et zone Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba, F. S., âgée de 15 ans, a été violée par Chadrack Irakoze, chauffeur dans un véhicule de type probox. Selon des sources sur place, la victime apportait la nourriture à un boutiquier quand elle a été appelée par le présumé auteur et lui a forcé d'entrer dans le véhicule. Selon les mêmes sources, Chadrack a été arrêté en date du 21 janvier 2023 par la police et a été conduit au cachot du parquet de Makamba.

Une personne blessée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 janvier 2023 indique qu'en date du 16 janvier 2023, vers 20 heures, sur la colline Burambana, commune et province Muramvya, Novence Nifasha, âgée de 53 ans, a été blessé à l'aide d'une hache au niveau de la tête par sa femme, Agathe Ciza, âgée de 53 ans. Selon des sources sur place, quelques jours avant, cette femme disait aux voisins qu'elle ne voulait plus de son époux. Selon les mêmes sources, la présumée auteur a été arrêtée et a été transférée à la prison de Muramvya. Signalons la semaine précédente, cette femme avait versé de l'eau bouillante sur son mari.

Une femme blessée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 janvier 2023 indique qu'en date du 8 janvier 2023, vers le soir, sur la colline Kivogero, commune Bukeye, province Muramvya, Francine Nizigama, âgée de 30 ans, a été battue et blessée à l'œil droit à coups de poing jusqu'à perdre connaissance par son mari, Emmanuel Nibaruta, âgé de 38 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur qui avait pris un verre de trop a même brûlé des pagnes de sa femme. Selon les mêmes sources, le lendemain, la victime s'est rendue d'abord au CDS de Shumba pour des soins médicaux et elle a ensuite porté plainte à la police. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la police de Bukeye où il a été libéré deux jours après suite au retrait de plainte de la victime.

Une fille violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 6 au 7 février 2023, au quartier France, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, la prénommée V., âgée de 16 ans, a été violée toute la nuit par Jean Pierre Ndikumana, Philippe Ndayiragije et le prénommé Cédric, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, Jean Pierre a acheté un fanta à cette fille avant de la conduire chez lui où elle a été violée. Dans la matinée du 7 février 2023, les voisins de Jean Pierre ont informé le chef collinaire, Athanase Baritaza qui a appelé à son tour l'OPJ surnommé Tinya. Ces derniers ont tenté d'arrêter ces Imbonerakure mais ils se sont heurtés à la résistance des membres de la milice Imbonerakure dont Louis Ndikumana et le surnommé Bébé. Ces derniers sont partis avec ces présumés auteurs en disant à l'OPJ qu'ils ont un travail d'urgence. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à SWAA Burundi pour une assistance médicale tandis que ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 6 février 2023, vers 19 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, J.B., membre du parti CNDD-FDD, âgée de 21 ans, cultivatrice, originaire de la colline Gashanga, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, a été violée par un nommé Murigisi, âgé de 35 ans, gardien de vaches, membre du même parti. Selon des sources sur place, cette fille provenait des champs sur la colline Buhiga et au moment de la pluie elle s'est abritée dans une étable où cet homme travaille. Selon les mêmes sources, cet homme qui était seul a conduit par force la fille vers l'intérieur, l'a violée et l'a relâchée, vers 21 heures. La victime a été conduite au CDS Buhiga pour des soins médicaux. Un chef de colline et un OPJ ont été alertés afin d'arrêter le présumé auteur mais ils ont répondu qu'ils n'étaient pas disponibles et ce présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une fille violée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 février 2023 indique que dans l'après-midi du 18 janvier 2023, au chef-lieu de la commune et province Muramvya, T.I., âgée de 16 ans, élève en 1^{ère} année post-fondamentale à l'Ecole Technique Professionnelle de Muramvya, a été violée par Béni Trésor Iteriteka, âgé de 20 ans, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, c'était un jour d'une sortie générale des élèves quand la victime est allée rendre visite son ami chez lui où elle a été offerte deux bières de type amstel et elle a perdu connaissance. Après ce viol, le soir, le présumé auteur a conduit la victime à bord de sa moto jusqu'à l'entrée de l'école. Selon les mêmes sources, d'autres élèves qui ont vu la fille ont alerté les autorités de l'école et ces dernières l'ont évacuée vers l'hôpital de Muramvya pour des soins médicaux. Après des tests médicaux ayant prouvé le viol, le présumé auteur a été arrêté le lendemain par la police et a été conduit à la prison de Muramvya.

Une fille violée en commune Mbuye, province Muramya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 février 2023 indique qu'en date du 29 janvier 2023, vers 13 heures, sur la colline Rugari, commune Mbuye, province Muramvya, C.B., âgée de 14 ans, élève en 9^{ème} année, a été violée par Didier Bikorimana, âgé de 30 ans, cultivateur. Selon des sources sur place, la victime qui venait de la messe pendant la pluie est allée s'abriter au domicile de Didier. Quelques minutes après, la mère de Didier s'est rendue à la cuisine et Didier a sauté sur la fille et l'a violée. Selon les mêmes sources, la mère de Didier qui a entendu des cris de la fille est revenue voir de quoi il s'agissait et à son arrivée, Didier a pris fuite. La mère de Didier a révélé les faits à ses voisins qui ont immédiatement amené l'enfant à l'hôpital de Kibimba. En date du 2 février 2023, ce présumé auteur a été arrêté et a été conduit à la prison de Muramvya.

Une femme blessée en commune Bukemba, province Rutana

En date du 9 février 2023, sur la colline et zone Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, Violette Sabiyaremye a été battue et blessée au niveau du bras gauche par son mari, Salomé Minyurano. Ce dernier accusait sa femme d'infidélité. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Gihofi pour y bénéficier des soins de santé tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une fillette violée en commune et province Muramvya

En date du 21 février 2023, vers 19 heures, sur la colline Burambana, commune et province Muramvya, A.S, âgée de 12 ans, élève en 4^{ème} année à l'ECOFO Burambana, a été violée par Olivier Igiraneza, âgé de 15 ans, travailleur domestique. Selon des sources sur place, la victime venait d'une boutique au centre de négoce de Mubarazi pour des achats divers. Arrivée tout près d'un petit buisson, il l'a interceptée et l'a prise par force pour la violer. Selon les mêmes sources, les passants qui ont entendu les cris de la fille sont intervenus mais l'acte avait été déjà consommé. Ils

ont appelé les parents de la victime qui l'ont immédiatement amenée au CDS Muramvya tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au poste de police de la colline où il a passé la nuit. Selon toujours les mêmes sources, les tests médicaux ont prouvé qu'il y a eu viol et le présumé auteur a été acheminé au commissariat provincial de la police où il est incarcéré en attendant le jugement.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 2 mars 2023, sur la colline Kinganda, zone Gitaba, commune et province Rutana, D.I., âgée de 14 ans, élève en 5^{ème} année à l'ECOFO Kinganda, a été violée par Gaspard Mvuyekure, âgé de 37 ans quand elle se rendait vers une fontaine pour puiser de l'eau. Selon des sources sur place, Gaspard Mvuyekure a été surpris par un passant qui a entendu des cris de la jeune fille et ce dernier a demandé secours à d'autres personnes qui sont intervenues. Gaspard Mvuyekure a été arrêté et a été conduit au cachot du commissariat communal de Rutana tandis que la victime a été conduite au centre de santé de Nyamure pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 21 mars 2023, dans la forêt de la colline et commune Gitaramuka, province Karuzi, J.M, âgée de 19 ans, élève au Lycée Kananira, à la première année post fondamentale, a été violée par Claude Ndikuriyo, enseignant de mathématiques au dit Lycée, commune Tangara, province Ngozi. Selon des sources sur place, Ndikuriyo a été attrapé en flagrant délit par des passants. La victime a été conduite à l'hôpital de Musenyi pour bénéficier des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté le même jour et a été conduit au cachot du poste de police de Tangara.

Une femme battue en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 mars 2023 indique qu'en date du 15 mars 2023, vers 22 heures, sur la colline Shombo, commune et province Muramvya, Christiane Nduwimana, âgée de 26 ans, a été battue par son mari, Alain Irakoze, âgé de 32 ans, à l'aide d'une bouteille de primus vide, au niveau du front. Selon des sources sur place, ce dernier était rentré ivre muni de cette bouteille et il avait juré de la tuer. Cette femme a perdu connaissance après avoir crié au secours. Selon les mêmes sources, le lendemain, des notables de la colline et un conseil de famille se sont réunis et ont conduit le présumé auteur au cachot du commissariat de police à Muramvya. Après quatre jours de détention, ce présumé auteur a été transféré à la prison de Muramvya, accusé de coups et blessures volontaires graves et tentative d'assassinat.

Une fille violée en commune et province Ngozi

En date du 21 mars 2023, à l'hôtel Belvédère, au quartier Gabiro, chef-lieu de la commune et province Ngozi, N.A, âgée de 18 ans, élève en deuxième année post-fondamentale au Lycée urbain de Ngozi, a été violée par Ezéchiel Minani, enseignant dudit lycée. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés dans une chambre d'hôtel par la police et la fille a refusé que les rapports sexuels aient eu lieu mais devant le procureur, elle a avoué que l'acte a été consommé. La victime a été conduite à l'hôpital de Ngozi pour bénéficier des soins médicaux, le même jour. Selon les mêmes sources, l'enseignant a été arrêté et conduit à la prison de Ngozi. L'audition de cette affaire qui

était prévue en date du 23 mars 2023, au TGI Ngozi a été reportée pour le 28 mars 2023 sur demande du prévenu afin de chercher l'assistance d'un avocat. La victime a été renvoyée et le directeur de ce lycée a affirmé l'annulation de l'année scolaire à cette élève.

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 18 mars 2023, vers 8 heures du matin, dans une chapelle du camp militaire de Rukinga commune et province Rumonge, M.S, âgée de 17 ans, vivant aux alentours dudit camp a été violée par Philbert Ciza, catéchiste et militaire dudit camp. Selon des sources sur place, la victime s'y était rendue pour prendre sa carte de baptême qui devait lui être donnée par ce militaire catéchiste. La victime a été conduite à l'hôpital de Rumonge pour bénéficier des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté en date du 21 mars 2023 et conduit au cachot de la police à Rumonge pour des raisons d'enquête.

Une fille violée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 26 mars 2023, vers 14 heures, sur la colline Cishwa, commune Bugendana, province Gitega, L.E.N., âgée de 4 ans, a été violée par Kevin Innocent Irankunda, son demi-frère. Selon des sources sur place, les deux étaient seuls à la maison et d'autres enfants du voisinage l'ont informé à la mère de la victime. Selon les mêmes sources, la victime avait un problème de se déplacer et elle a que ce n'était pas la première fois qu'elle subissait ces actes de viol. La victime a été conduite à l'hôpital Mutoyi pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été conduit au cachot de la police Bugendana.

Une fillette violée en commune Cendajuru, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 9 mars 2023, dans une brousse de la sous-colline Rwerambere, colline Kiruhura, commune Cendajuru, province Cankuzo, G.N., âgée de 15 ans, née sur la colline et commune Cendajuru, a été violée par Marc Gasindi, âgé de 29 ans, marié. Selon des sources sur place, Marc Gasindi a rencontré G.N. près d'un bistrot de la sous-colline Vyampa, colline Rukoyoyo et l'a invitée à partager un verre de bière locale. Au cours de leur conversation, Marc Gasindi a proposé à la jeune fille un emploi dans un restaurant en Tanzanie où elle percevrait 80 000 shillings par mois. La victime a accepté et est partie avec Gasindi, le même jour. Au cours du chemin, le présumé auteur a demandé à la fillette de coucher avec lui dire et l'a menacée que si elle ne l'acceptait pas, il allait la laisser seule dans cette brousse dans cette nuit et la fillette a fini par céder. Par après, la fille a crié au secours et les habitants des environs sont intervenus. Ces derniers ont conduit le présumé auteur à la police communale de Cendajuru tandis que la victime a été conduite au CDS de Cendajuru pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune et province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 25 mars 2023, sur la colline Buyaga, commune Giharo, province Rutana, A.I., âgée de 15 ans, élève en 7^{ème} année à l'ECOFO Buyaga, a été violée par Déo Kabura, âgé de 40 ans, moniteur communal. Selon

des sources sur place, le présumé auteur a surpris la fille en train de chercher du bois de chauffage dans un boisement de la même colline. Selon les mêmes sources, la victime a révélé les faits à ses parents qui ont par après porté plainte à la commune Giharo et le présumé auteur a été conduit au cachot du poste de police de Giharo tandis que, la victime a été conduite au centre de santé Muhafu pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 28 mars 2023, sur la colline et zone Muzye, commune Giharo et province Rutana, A.D. I, âgée de 17 ans, élève en 3^{ème} Pédagogie au Lycée communal Muzye, a été violée par Samuel Irankunda, âgé de 40 ans, dans un buisson. Selon des sources sur place, la victime a crié au secours et des gens qui sont intervenus ont attrapé en flagrant délit le présumé auteur. Celui-ci a été conduit au cachot du poste de police de Giharo tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Gihofi pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 2 mars 2023, dans une brousse de la colline Muzye, commune Giharo, province Rutana, D. N., âgée de 17 ans, élève à l'ECOFO Muzye a été violée par Aaron Nzitonda, âgé de 39 ans, tailleur. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été attrapé en flagrant délit et a été conduit au cachot du poste de police de Giharo tandis que la victime a été conduite au centre de santé de Muzye pour des soins médicaux.

Une fille violée et engrossée en commune Gitanga, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 25 janvier 2023, sur la colline Nyamabuye, commune Gitanga, province Rutana, G.N., âgée de 16 ans, a été violée par Elysée Kubwimana, âgé de 19 ans, célibataire dans sa maison louée sur cette colline. Selon des sources sur place, G.N., avait abandonné ses études en 5^{ème} année. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Kinzanza où des tests de grossesse ont été positifs. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a pris fuite après avoir appris que la victime avait une grossesse.